

Carthage Cement : Prorogation du délai de dépôt des dossiers de manifestations d'intérêt



La société Al Karama Holding vient de proroger de trois semaines le dernier délai de dépôt des dossiers de manifestations d'intérêt lancé dans le cadre de l'opération de cession d'un bloc d'actions représentant 50,52% du capital social de la société Carthage Cement.

Le nouveau délai de dépôt des dossiers est fixé au vendredi 09 mars 2018 à 17H au lieu du vendredi 16 février 2018 à 17H.

Source : Ilboursa